

Qu'est-ce que le CASP ?

Fondé en 2000 sous l'impulsion de Gérard Bles, le Comité d'Action Syndical de la Psychiatrie est une union professionnelle enregistrée sous le n° 2735 à la Préfecture de l'Oise qui réunit six syndicats de psychiatres parmi les plus importants sur les huit existants en France. Une fois par mois, des représentants de tous modes d'exercice (public, privé, universitaires et salariés du secteur médico-social) se retrouvent pour faire le point sur l'actualité et éventuellement produire des communiqués de presse. Il est convenu qu'une difficulté, même si elle ne concerne qu'un seul secteur d'activité, sera soutenue par l'ensemble du CASP.

Trop longtemps, les tutelles ont joué sur le morcellement de la représentation syndicale de la psychiatrie qui, divisée, leur permettait de mieux régner. Il fallait autant que possible parler d'une seule voix. Grand moment de rapprochement, les États Généraux de la Psychiatrie ont impulsé une nouvelle vigueur à cette union à partir de 2003.

Cette structure s'avère fructueuse à deux titres. Tout d'abord, aidé par une attachée de presse, le CASP est repéré maintenant comme une entité vraiment représentative de la profession dans son ensemble. Ensuite, le fait de se parler entre nous a énormément changé nos relations intersyndicales. Cela a permis de calmer bien des idées reçues sur les uns ou les autres évitant ainsi nombre de conflits inutiles et destructeurs, mais aussi de coordonner bien souvent nos actions.

Une fois par an, le CASP organise un séminaire dont chaque syndicat s'engage à rendre compte dans leur publication. L'AFPEP-SNPP relate ainsi régulièrement dans son bulletin d'information (BIPP) les activités et prises de position de cette représentation syndicale.

Liste des organisations et syndicats participants :

Syndicat des Médecins Psychiatres des Organismes Publics, Semi-publics et Privés

Président : Roger Salbreux

39, rue Victor Massé

75009 Paris

(Tel : 01.55.30.13.39 – Fax : 01.55.30.13.40)

Syndicat National des Psychiatres Privés (SNPP)

Président : Dr Patrice Charbit

141 rue de Charenton

75012 Paris

(Tel : 01.43.46.25.55 – Fax : 01.43.46.25.56)

e-mail : info@afpep-snpp.org

Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

Président : Dr Jean-Yves Cozic

6 passage Abel Leblanc

75012 Paris

(Tel : 01.42.71.41.11 – Fax : 01.42.71.36.60)

e-mail : psy-spfafr@wanadoo.fr

Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Président : Dr Jean-Claude Pénochet

CHU - La Colombière

Polyclinique de psychiatrie

34295 Montpellier Cedex

(Tel : 06.20.59.66.69 - Fax : 04.67.33.99.05)

e-mail : jc.penochet@wanadoo.fr

Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

Président : Dr Olivier Labouret

52 rue Galliéni

92240 Malakoff

(Tel : 01.46.57.85.85 – Fax : 01.46.57.08.60)

Invités permanents :

Association Française Fédérative des Etudiants en Psychiatrie (AFFEP)

Présidente : Aude Van Effenterre

Déborah Sebbane

17, rue du Fer à Moulin

75005 – Paris

e-mail : avaneff@gmail.com

Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP)

Présidente : Catherine Paulet

SMPR 239 chemin de Morgiou

13009 Marseille

e-mail : Catherine.paulet@free.fr

Fondation Bon Sauveur

Dr Michel David

Secteur GO2

50360 Picauville

e-mail : michel.david.asmp@gmail.com

Président du CASP :

Dr Alain Vaissermann

63 Bd Saint-Marcel

75013 Paris

(Tél : 06.14.66.60.89)

e-mail : avaisserma@aol.com